

Commune de Plédéliac

Budget Primitif 2017

Le budget de la commune : c'est quoi

Le budget primitif est un document administratif qui recense l'ensemble **des dépenses et des recettes prévisionnelles** de la commune pour une année donnée.

Il est voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année en cours (ou le 30 avril pour les années électorales). Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, c'est la feuille de route de l'année.

Le budget est composé de deux sections qui doivent être présentées en équilibre:

- 1) La section de **fonctionnement** intègre les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
 - Les principales recettes sont les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les revenus des loyers, les recettes des services municipaux...
 - Les principales dépenses sont les charges de personnel, les prestations de services et d'entretien, les dépenses obligatoires auprès des organismes extérieurs tels que le SDIS, les charges financières, les achats de fournitures...
- 2) La section d'**investissement** retrace les opérations structurantes de la commune qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine.
 - Les principales recettes sont les subventions et dotations, les emprunts, les ressources propres/l'autofinancement...
 - Les principales dépenses sont le remboursement de la dette, les dépenses d'équipement (travaux en cours....), les travaux de voirie, les acquisitions foncières, les constructions de bâtiments...

Le budget de la commune : éléments externes

- 1 – Revalorisations des bases locatives: Inscrite dans [la loi de finances 2017](#), cette hausse atteindra 0,4% en 2017.
- Ce chiffre correspond au taux d'inflation constaté sur les douze mois précédant le vote de la mesure et non au taux de l'inflation prévisionnelle, qui était utilisé jusque-là pour la revalorisation annuelle forfaitaire. La loi pérennise le nouveau mode de mise à jour forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation: il sera désormais égal au dernier taux constaté d'inflation annuelle (mois de novembre de l'année précédente et la valeur du même indice au titre du mois de novembre de l'antépénultième année).
- 2 – Les dotations de l'Etat affichent une quatrième baisse consécutive au titre de la contribution au redressement des finances publiques
- 2 - Attributions de compensation (AC): 23 276,76 € (sur un total de 3 202 601,90 €).
- 3 – Fonds de concours de Lamballe Terre et Mer: 10 000 € pour le foyer rural et 65 000 € pour le logement dans le bâtiment de la Poste
- 4 - Décisions de LTM relatives aux investissements communautaires sur Plédéliac:
 - Réfection de la salle des sports: 250 000 euros et bâtiment Aviron de Tournemine: 132 000 € (fin des travaux)
- 5 – Répartition du FPIC prévisionnel: 33 632 (sur un total de 1 021 786 €)
- 6 – Personnel:
 - La réforme Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et le transfert prime /points
 - Augmentation du point d'indice de la fonction publique de 0,6% au 1^{er} février 2017 (on peut estimer le taux d'évolution GVT, glissement vieillesse technicité à 1,5%)
 - Augmentation des cotisations retraites
 - Transposition du régime indemnitaire (RIFSEEP à coût constant)
- 7 – RPI: avenant à la convention afin de prendre en compte le temps des agents administratifs à compter de l'année 2016/2017

PERSONNEL

Services	Effectifs	titulaire	Non titulaire	
Administratif	3	3		
Technique	4	4		Dont 1 départ en retraite au 31 décembre
Scolaire et périscolaire	9	6	3	
Culturel	1	1		Dont 1 départ en retraite au 1 ^{er} septembre
TOTAL	17	14	3	

Les grands équilibres

Montant total du budget communal 2017 = 2 726 514 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Achats et services = 316 227 €
Personnel = 521 200 €
Subventions et part. = 131 895 €
Intérêts de la dette = 14 000 €
Divers dont dépenses imprévues = 24 100 €

Epargne constituée = 528 905 €

- Dotations aux amortissements: 15 128 €
- Virement = autofinancement complémentaire

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

dépenses d'équipt. = 887 506 € soit
✓ 180 789 € crédits de report
✓ 706 717 € nouveaux crédits
capital de la dette = 41 603 €
Opérations d'ordres = 18 084 €
Opérations patrimoniales = 18 378 €
Dépenses imprévus = 16 308 €
Déficit reporté = 193 180 €

1 551 455 €

=

1 551 455 €

1 175 059 €

=

1 175 059 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts = 475 277 €
Produits de services = 160 722 €
Dotations et part. = 480 400 €
Autres produits = 117 500 € (revenus des
immeubles + virement du budget eau-ass:
régularisation)
Remboursement salaires = 9 000 €
Produits exceptionnels = 205 €
Opérations d'ordres = 18 085 €
Excédent antérieur reporté = 290 266 €

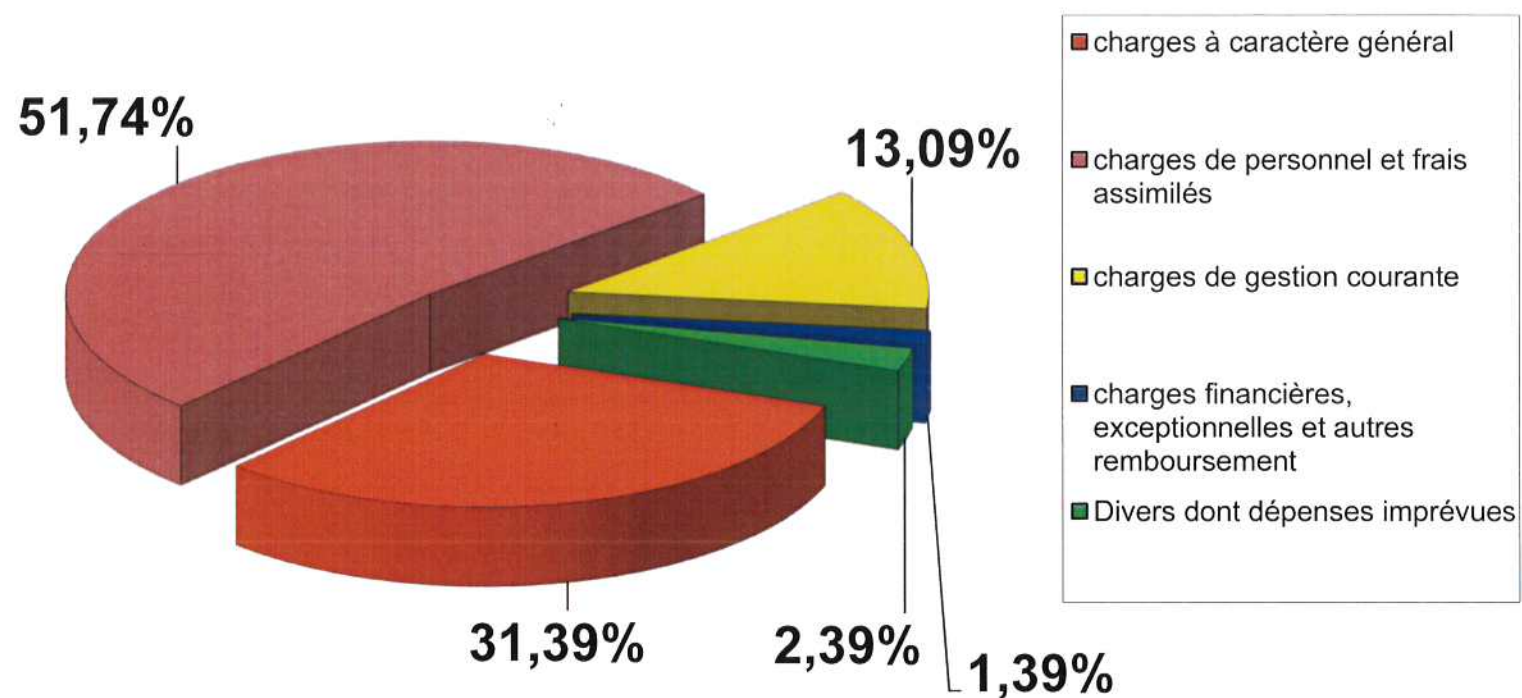
RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA = 42 150 €
Taxe d'aménagement = 2 000 €
Subventions = 194 529 €
Opérations d'ordres = 15 128 €
Opérations patrimoniales = 18 378 €
Excédents de fonctionnement capitalisés = 373 969 €

**Epargne utilisée pour le financement de
l'investissement = 528 905 €**

Les Dépenses de fonctionnement : répartitions des dépenses réelles

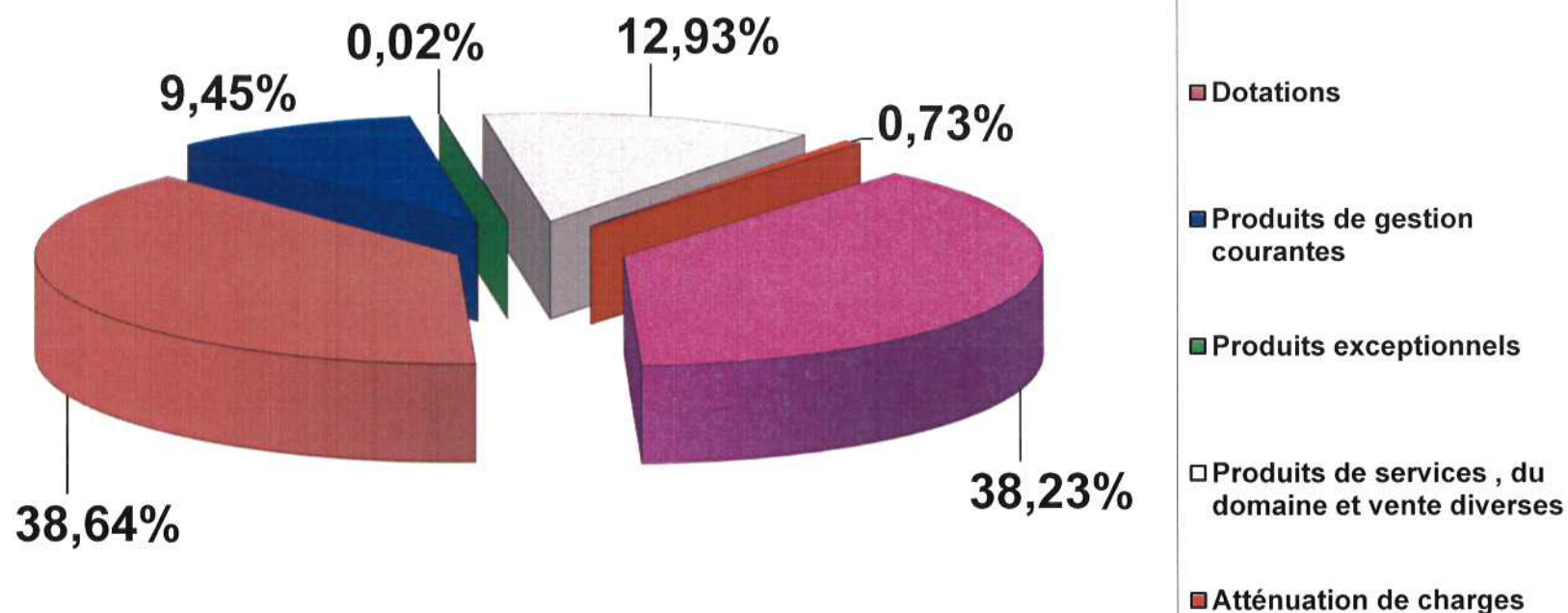
Total = 1 007 422 €



Les recettes de fonctionnement

Répartitions des recettes réelles

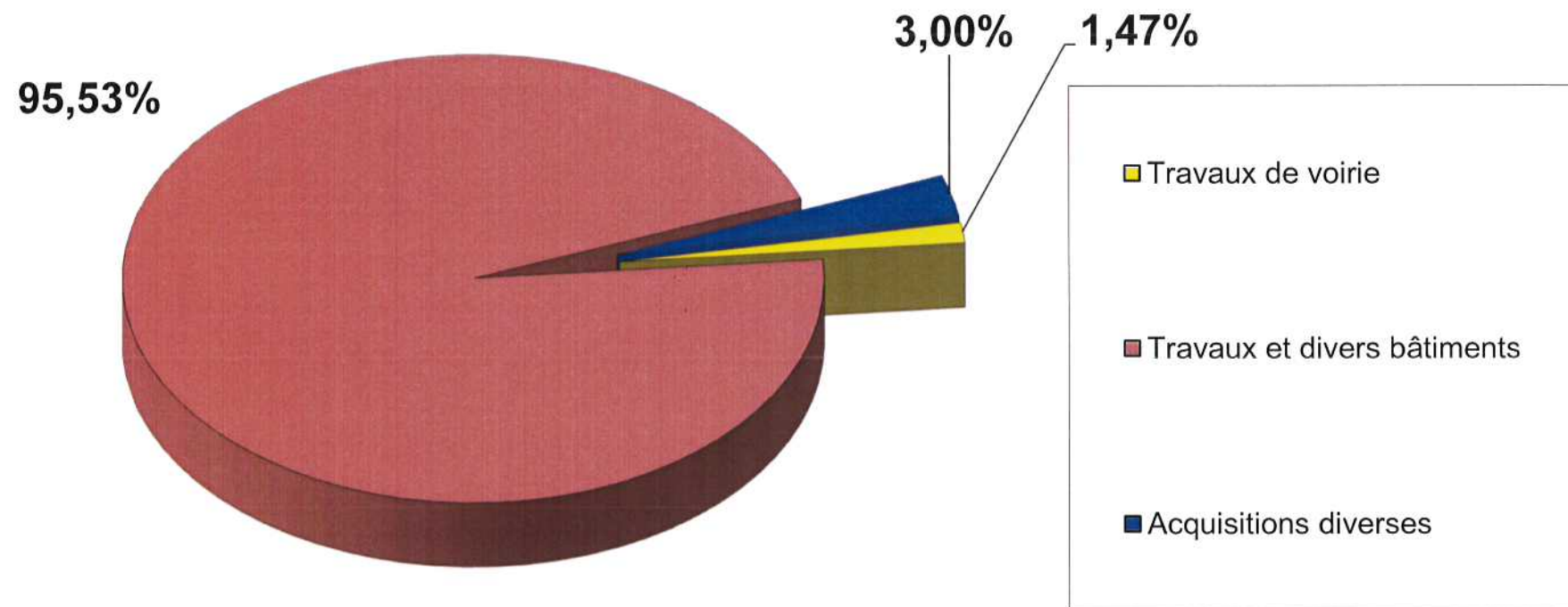
Total = 1 243 104 €



Section d'investissement Dépenses d'équipement

Total = 887 506 €

Opérations nouvelles = 706 717 € Reste à réaliser = 180 789 €



Section d'investissement

Les travaux de voirie

Total = 13 000 €



Chemins d'exploitation (Pas d'Ereuc et Clos Chanteloup)	5 100 €
Chemin piéton entre parking vestiaire foot et terrain multisport	5 900 €
Aménagement emplacement borne électrique	2 000 €

Section d'investissement

Travaux et divers bâtiments

Total = 847 820 €



Bibliothèque	350 900 €
Bâtiment de la Poste	175 600 €
Jeux de boules	27 000 €
Toiture foyer foot	15 000 €
Menuiseries salon coiffure + logement	4 300 €
Bâtiments des service techniques	65 000 €
Foyer rural	110 020 €
Aménagement Chêne au Loup	100 000 €

Section d'investissement

Acquisitions diverses et aménagement

Total = 26 685 €

Matériels services techniques	735 €
Illuminations	1 000 €
Accession sociale à la propriété	6 250 €
Modification Plan local d'urbanisme	12 000 €
Mobilier/matériels divers- école	1 310 €
Travaux d'électricité (SDE)	390 €
Panneaux de signalisation	5 000 €

Section d'investissement Recettes (Subventions)

Total = 194 529 €



Bibliothèque: contrat de territoires	114 529 €
Foyer rural: Lamballe Terre et Mer	10 000 €
Logement (bâtiment de la Poste): Lamballe Terre et Mer	65 000 €
Logement (bâtiment de la Poste): DRAC	5 000 €

	BUDGET GENERAL	BUDGET EAU- ASSAINISSEMENT	BUDGET LOTISSEMENT
SECTION FONCTIONNEMENT	1 551 455,78 €	294 871,61 €	730 453,41 €
SECTION INVESTISSEMENT	1 175 059,67 €	170 261,38 €	558 744,01 €
TOTAL	2 726 515,45 €	465 132,99 €	1 289 197,42 €
TOTAL CUMULE		4 480 845,86 €	